DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

COMMUNE DE VEZINS

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, à la Mairie, ***le 21 octobre 2026 à 18h30***

Affiché le 16 octobre 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

I– FINANCES

- Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées sur la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026
- Convention de participation aux charges de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire

II – ÉDUCATION

- Mise en place du dispositif jeunesse « VEZINOUS »

III – PATRIMOINE

- Annulation et remplacement de la délibération n° 66/2026 – désaffectation, déclassement du domaine public et vente de terrains communaux – rue de Cheneveau

IV – INTERCOMMUNALITÉ

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT)
- Avis concernant le Pacte de Gouvernance proposé par Cholet Agglomération
- Approbation du Contrat Local de Santé proposé par Cholet Agglomération

V – AFFAIRES SOCIALES

- Mutuelle Communale – Renouvellement de la convention de partenariat entre la commune et AXA

VI – QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Cédric VAN VOOREN

MAIRIE DE VEZINS Maine-et-Loire

Mairie de VEZINS – Place Flandres-Dunkerque – 49340 – Tél. 02 41 49 02 60 – Fax 02 41 49 02 63
Courriel : mairie@mairie-de-vezins.com – Site internet : www.mairie-de-vezins.com